

6 Année. — N° 1

Janvier 1924

« POUR LES AVEUGLES  
PAR LES AVEUGLES »

*BULLETIN MENSUEL*  
de  
**L'UNION DES AVEUGLES  
DE GUERRE**

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921*

et

**Journal des Soldats Blessés  
aux Yeux**



SOMMAIRE

Vœux. — Légion d'honneur.

Notes et Informations

Chronique de l'U. A. G.

Entre nous. — Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration  
du 10 Novembre. — Décorations. — Carnet de Grand Invalide. —  
Carte de priorité.

*Administration :*

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9<sup>e</sup>)

TÉLÉPH. : Central 44-88 — Chèque postal : 160-31

8<sup>e</sup> P  
606

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

de l'Union des Aveugles de Guerre

M. A. MILLERAND, Président de la République

## COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU ;  
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire ;  
M. le général BALFOURIÉ ;  
M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat ;  
Mme Marthe BRANDÈS ;  
M. BRISAC, préfet ;  
M. J. RIDGELY CARTER ;  
M. Paul DE CASSAGNAC, député ;  
M. COTTIN, notaire honoraire ;  
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;  
M. DUÇO, médecin-inspecteur ;  
M. le colonel FABRY, député ;  
M. FRIBOURG, député ;  
Miss Alice GETTY ;  
M. Justin GODART, ancien sous-secrétaire d'Etat au service de santé, député de Lyon ;  
Miss GRASS HARPER ;  
Miss WINIFRED HOLT ;  
Mme Léopold KAHN ;  
Mme Géo KESSLER ;  
M. KRUG ;  
M. LUGOL, député ;  
Mme la maréchale MAUNOURY ;  
M. le docteur MORAX ;  
M. MEYER, conseiller d'Etat ;  
M. Henry PATÉ, député ;  
M. Pierre RAMÉIL, député ;  
M<sup>e</sup> HENRI-ROBERT, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;  
Général SAINTÉ-CLAIRE-DEVILLE ;  
M. VALLON ;  
M. VALLÉRY-RADOT ;  
M. Constant VERLOT, député ;  
M. le Professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine

*Les Aveugles de Guerre adressent leurs vœux les meilleurs à tous ceux qui se sont intéressés à leur sort, et particulièrement aux membres du Comité de Patronage et du Comité d'Action.*

*Le Conseil d'Administration remercie les nombreux camarades qui, à ce jour, ont envoyé leurs vœux à l'Union et adresse à tous ses souhaits de bonne année.*

## Légion d'honneur à titre militaire

Nous avons le très vif plaisir d'enregistrer l'adoption par le Sénat du projet de loi Miellat, relatif à la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur des invalides à 100 0/0.

Cette loi vient d'être promulguée (*Journal officiel* du 27 décembre 1923) et nous reproduisons ci-dessous l'article premier.

« Tous les mutilés de guerre de 100 0/0 déjà titulaires de la Médaille militaire, seront décorés de la Légion d'honneur.

« Ceux qui ont été pourvus d'un grade dans l'ordre seront promus au grade supérieur.

« Ces décorations seront accordées au titre militaire, avec traitement, l'application de ladite loi partant du jour de sa promulgation, ne donnera lieu à aucun rappel de traitement. »

Ainsi donc, le Parlement vient de réparer une erreur, car il était vraiment étrange que cette décoration nous soit donnée à titre civil.

Nous avions espéré pouvoir vous annoncer une autre bonne nouvelle : le relèvement de nos allocations 5 bis, mais le Parlement, débordé par un ordre du jour non seulement chargé, mais encore très important, n'a pu, à ce jour, voter le projet nous concernant. Néanmoins nous n'avons cessé de suivre de très près cette question primordiale et nous avons aujourd'hui la conviction de voir notre projet passer devant la Chambre dans un très bref délai. Bien des efforts ont été faits, et nous sommes en droit d'espérer aujourd'hui qu'ils seront couronnés de succès.

# NOTES & INFORMATIONS

## COTISATIONS

Nous rappelons aux camarades le paiement des cotisations pour 1924 et les prions de faire parvenir à nos bureaux, 25, rue Ballu, la somme de 5 francs, montant de la cotisation annuelle.

On peut éviter les versements annuels en versant une fois pour toutes une somme de 50 francs, représentant dix fois la cotisation (article 3 des Statuts).

Nous avons reçu de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans, une lettre nous indiquant qu'à la place des billets manuscrits qui nous étaient délivrés jusqu'à ce jour, il sera désormais délivré des billets de mutilé un quart de place, portant au verso la mention « accompagné ».

La Compagnie nous informe également que des instructions sont données dans les gares, afin que les porteurs de la carte à double barre bleue bénéficient d'une priorité pour l'enregistrement de leurs bagages.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans pour avoir bien voulu donner une suite favorable à la demande que nous lui avons adressée.

Le Président de notre Comité d'action nous a communiqué une lettre intéressant les Aveugles de Guerre et dont nous reproduisons ci-dessous un extrait :

« Comme suite aux diverses conversations que j'ai eu le plaisir d'avoir avec vous, je suis heureux de vous informer que je mets gratuitement à la disposition des membres de l'Union des Aveugles de Guerre, les divers services que nous avons institués pour lutter contre la tuberculose (Consultation, analyse, radioscopie), sur présentation de la carte de l'U. A. G. Ces consultations auront lieu les lundis, mercredis et vendredis, 101, rue d'Alésia, à Paris (14<sup>e</sup>).

« M. le docteur Calmels, Conseiller municipal de Paris et directeur du Comité médical de la Fondation Barth, joignant ses efforts aux

miens, vous pourrez assurer aux Aveugles de Guerre qu'ils recevront de nous l'accueil le plus empressé.

« Signé : BARTH. »

Nous adressons nos plus sincères remerciements à M. Barth et à M. le docteur Calmels pour leur décision si généreuse.

### *Du camarade Léger, à Cépoÿ (Loiret) :*

Je rappelle à mes camarades que je peux leur fournir des bicyclettes marque : « Clément », « Helyett », « Delhotal », « La Française », au prix de 300 francs indistinctement pour homme ou dame, des accoupleurs pour 230 francs, et les deux machines accouplées pour le prix de 750 francs. Qu'il m'est possible de les faire profiter de prix de gros, que je peux mettre à leur disposition des voitures d'enfants, jolis landaus bleus, pour 180 francs.

### *Le camarade Lacotas, 5, rue Géhardt, à Montpellier (Hérault) :*

	Barrique	1/2 Barrique
Vin rouge Coteaux, 9°.....	330 »	180 »
Vin rouge Coteaux supérieur, 10°.....	370 »	200 »
Vin rouge Saint-Georges extra, 11°....	430 »	230 »
Vin rose supérieur, 10°.....	370 »	200 »
Vin blanc Picpoul, 10°.....	420 »	225 »
Vin blanc moelleux, 10°.....	430 »	230 »
Vin blanc Picpoul très vieux, 10°.....	440 »	235 »

Ces prix à la barrique de 220 litres ou à la demi-barrique de 110 litres. Franco de port, de régie et de logement. A domicile dans Paris et la Seine. Sur gare destinataire dans les autres départements. Paiement à 30 jours nets de l'expédition.

## REPRESENTANTS DEMANDES

*Huiles, Savons, Cafés, Confitures*

S'adresser à M. E. Vuichard, à Salon (Bouches-du-Rhône). Fortes remises, affaires faciles.

Prix spéciaux réservés aux membres de l'U. A. G.

# Chronique de l'U. A. G.

## ENTRE NOUS

### NAISSANCES

Notre camarade et Mme Dumas (Joseph), à Sainte-Marthe (Lot-et-Garonne), nous font part de la naissance de leur fille, Marie-Odette, née le 24 octobre 1923.

Notre camarade et Mme Semat (Marius), à Marmorières par Lastours, nous font part de la naissance de leur deuxième fils Jean, né le 3 juillet 1923.

Notre camarade et Mme Salen (Elie), à Floccues (Seine-Inférieure), nous font part de la naissance de leur fille, Suzanne-Armande, née le 9 décembre.

Notre camarade et Mme Moley (Philippe), à Roche-Mouron (S.-et-L.), nous font part de la naissance de leur fille Emma, née le 7 octobre.

Notre camarade et Mme Marchal (René), à Roches-s.-Rognon (Hte-Marne), nous font part de la naissance de leur fille Odette, née le 25 novembre 1923.

Notre camarade et Mme Berrié (Célestin), à Castelsarrasin (T.-et-G.), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Alberte, née le 14 novembre 1923.

Notre camarade et Mme Bertoni (Bruno), à Nice (Alpes-Maritimes), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Roger-Bruno, né le 13 décembre 1923.

Notre camarade et Mme Vilain (Justin), à Aubigny (Cher), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Roger-Benjamin, né le 18 décembre 1923.

Notre camarade et Mme Gauzentes (Paul), à Corbas, par Reysin (Isère), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Roger-Pierre, né le 21 décembre 1923.

Nous adressons nos bien sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

## MARIAGE

Notre camarade Montaulieu (Pierre), à Tarnos (Landes), nous fait part de son mariage avec Mlle Lapebie, qui a été célébré le 5 janvier 1923.

## DÉCÈS

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Jules (Eugène), à Lurcy-Lévy (Allier).

De notre camarade Sacardiaux (Victor), à Troisvilles (Nord).

De la fille Roberte, âgée de 2 ans, de notre camarade Godard, à Rouen (Seine-Inférieure).

Du père de notre camarade Lavorel, à Annecy (Haute-Savoie).

De la mère de notre camarade Stohr, à Paris.

De la belle-mère de notre camarade Mulsant, à Lyon (Rhône).

De la femme de notre camarade Berger, à Bordeaux (Gironde).

Notre camarade Béguin, à Paris, nous apprend la naissance et le décès de sa petite-fille.

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.

## Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 10 novembre 1923

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de Scapini.

Sont présents : L'Evesque, Gaston, Bois, Grillet, Dufourc, Amar, Arnault, Bardoux, Bertrand, Courteix, Durat, Favret, Gudefin, Heuzé, Izaac, Malgat, Noireaux, Sainte-Rose, Laffargue, Leveau.

Le camarade Antoine a écrit.

Assistent à la séance : M. de Traversay, président du Comité d'action et les camarades Saillot et Sursin.

Procès-verbal de la dernière séance adopté.

Lecture d'une lettre relative à une question de propagande.

Après discussion à laquelle prennent part tous les administrateurs, le Conseil décide de renvoyer l'étude de cette question devant l'une des Commissions précédant l'Assemblée générale.

Le Président avise le Conseil qu'il a assisté à la réunion constitutive

du Comité Anonyme de la Flamme, au cours de laquelle il a été décidé que l'Union des Aveugles de Guerre allumerait la Flamme sous l'Arc de Triomphe le 13 novembre, aussitôt après le ministre de la Guerre et le général Gouraud. L'Union est désignée en outre pour assumer cette tâche, trois jours en suivant, dans le courant de décembre.

Le Conseil désigne à l'unanimité un de ses membres comme délégué pour allumer la Flamme le 13 novembre.

Lecture de deux articles parus dans le journal *La Liberté*, relatifs à un individu se disant Aveugle de Guerre, porteur de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, qui vend des objets devant les cafés. Le Conseil charge l'un de ses membres de faire les recherches nécessaires pour se renseigner sur l'identité du délinquant.

La séance est levée à 17 heures.

Par décret du 11 décembre (*Journal Officiel* du 18 décembre 1923), sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Commandeur : Levie (Marcel), lieutenant au 110<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Officier : Gouaze (Jean-Paulin), sous-lieutenant au 13<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Par décret du 11 décembre (*Journal Officiel* du 22 décembre 1923), sont nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur :

Belhomme (Henri-Victorien-Georges), ex-brigadier au 102<sup>e</sup> régiment d'Artillerie lourde.

Cattaert (Paul-Auguste-Jean), ex-brigadier au 501<sup>e</sup> régiment d'Artillerie.

Feuardent (Félix-Clément-Eugène) ex-adjutant au 6<sup>e</sup> rég. du Génie.

Froget (Gustave-Paul), ex-soldat au 21<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Jahan (Paul-Jacques-Onésime), ex-soldat au 69<sup>e</sup> rég. d'Infanterie.

Le Guen (R.-Louis-Emile), ex-soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'Infanterie.

Loistron (Ernest-Léon), ex-soldat au 350<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Marceteau (L.-Henri-Maurice), ex-soldat au 70<sup>e</sup> rég. d'Infanterie.

Mariotti (J.-Philippe-Ange), ex-soldat au 158<sup>e</sup> rég. d'Infanterie.

Michou (Pierre), ex-sergent au 97<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Millereau (Camille-Robert), ex-soldat au 77<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Saulnier (Louis-Auguste), ex-soldat au 327<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Stephan (Jean-Louis), ex-soldat au 118<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Bardet (Ernest-Jean), ex-soldat au 7<sup>e</sup> rég. d'Infanterie coloniale.

Berigaud (Jean-François), ex-soldat au 52<sup>e</sup> régiment d'Artillerie.

Blanc (Augustin-Marius), ex-soldat au 3<sup>e</sup> régiment de Zouaves.

Blanchon (Louis-Eugène), ex-soldat au 350<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Blot (Georges-Auguste), ex-caporal au 5<sup>e</sup> rég. d'Inf. territoriale.

Boeri (Jean-Baptiste), ex-soldat au 373<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Boucq (Marcel-Lucien), ex-soldat au 8<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Crépin (Constant-Joseph-Rémy), ex-soldat au 1<sup>er</sup> régiment d'Artillerie à pied.

Dalot (Bruno-Jean-Marius), ex-soldat au 366<sup>e</sup> rég. d'Infanterie.

Demontpio (François), ex-soldat au 52<sup>e</sup> régiment d'Artillerie.

Fourment (Emile-Jean-Marie), ex-soldat au 113<sup>e</sup> rég. d'Infanterie.

Grelier (Pierre-Etienne), ex-soldat au 4<sup>e</sup> régiment d'Artillerie.

Guillet (Henri-Sébastien-Marie), ex-maréchal des logis au 51<sup>e</sup> régiment d'Artillerie.

Jaffre (Pierre), ex-soldat au 107<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Le Bisclet (Yves-Marie), ex-soldat au 72<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Loizeau (Armand-Joseph-Marie), ex-soldat au 4<sup>e</sup> rég. d'Artillerie.

Poirson (Georges-Marie), ex-caporal au 146<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Rathery (Louis-Marien), ex-soldat au 144<sup>e</sup> rég. d'Inf. territoriale.

Roche (Louis), ex-soldat au 298<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Rosso (Honoré), ex-soldat au 3<sup>e</sup> régiment d'Infanterie.

Tailleur (Léopold-Louis-Henri), ex-soldat au 3<sup>e</sup> régiment du Génie.

Barbet (P.-Célestin-Alexandre), ex-soldat au 172<sup>e</sup> rég. d'Infanterie.

Bondon (Gaston-Roger), ex-soldat au 2<sup>e</sup> régiment du Génie.

Le camarade Boulrier (André) nous fait part de sa nomination au grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

## LE CARNET DE GRAND INVALIDE

La plupart de nos camarades ont touché ou sont sur le point de toucher le dernier coupon de leur carnet d'allocation spéciale aux grands invalides. Il y a donc lieu de faire renouveler nos carnets, pour cela il suffit de remplir très exactement la dernière page du carnet, la détacher et l'adresser sous pli recommandé à la Sous-Intendance de son département qui se trouve au chef-lieu. Dans la lettre demandant le renouvellement du carnet il est utile d'indiquer le numéro du titre de pension.

Nous rappelons à nos camarades du département de la Seine que la Sous-Intendance est actuellement 10, quai de la Râpée.

## AUX CAMARADES TITULAIRES DE LA CARTE DE PRIORITE

A dater du 15 février prochain, les cartes de priorité du modèle 1924 seront seules acceptées dans les tramways, autobus, métro, nord-sud et bateaux parisiens.

Nous recommandons donc à nos camarades habitant le département de la Seine ou une commune desservie par la Compagnie des Transports en Commun de se présenter pour l'échange de leur carte, à la Préfecture de Police, rue de Lutèce, escalier E, salle 139. Les services de distribution fonctionnent du 14 janvier au 14 février de 8 heures à 19 heures ; dimanches et jours fériés jusqu'à midi.

Les intéressés devront être munis : 1° de leur carte de 1923 ; 2° d'une photographie de quatre centimètres sur trois centimètres destinée à être apposée sur la carte de 1924 ; 3° de la carte d'invalidité de 1924 (chemins de fer).



Le Gérant : DECOËNE.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : BOIS, DUFOURC, GRILLET.

Secrétaire général : FAVRET.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : AMAR, ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, COURTEIX, DERUNDER, DRAY, FAUVEL, GOUBIN, GUDÉFIN, HEUZE, IZAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LALLEMENT, LAUTE, LEVEAU, LELOUP, MALGAT, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), SAINTE-ROSE, TOUDOURE.

## COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;

M. le Baron DE TRAVERSAY, Président ;

Mlle ARBÉL, Vice-Présidente ;

M. MEYNADIER, Vice-Président ;

M. OSCAR BLOCH, Secrétaire adjoint ;

M. DE FLEURIEU, Trésorier adjoint ;

M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union » ;

M. Marcel BLOCH.

Mme BOYLESVE.

Mme BROQUIN.

M. CHEFFER.

M. Pierre CHÉROT.

Mme CHEVALIER.

Mme CONTAMIN.

M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation ;

Mlle JALAGUIER.

Mme KALT.

Mme L'EVESQUE.

Mme LÉVY-WEISS.

M. MAYER.

Mme MEYER.

Mme Pierre MOURAUX.

Mme MUS.

M. Joseph ROUX.

M. SOLLAR.

D<sup>r</sup> SCHNEIDER.

Mme VALTON.

Mme YVES.

## Liste des Donateurs

---

Mlle Marie Brossard, Pornic (Loire-Inférieure).....	200	»
M. Gentilhomme, Bagnolet (Seine).....	50	»
Mme Dessouze, Paris.....	40	»
M. Gilbert Pillon, Bourg.....	40	»
M. Franc de Verrière, Pessac (Gironde).....	20	»
M. Léon Cortes, Medea (Algérie).....	40	»
M. Sébastien Nocéto, à Djibouti.....	100	»
Commune de Saint-Rémy (Vosges).....	25	»
Les Lecteurs de la Bibliothèque, rue Titon.....	30	»
M. E. Granier, Crépy-en-Valois (Oise).....	25	»
Mme Hornung, Paris.....	30	»
M. Gérald Dobède, Nice.....	500	»
Mme A. Teilh, Loudun (Vienne).....	20	»
Anonyme n° 16.318.....	50	»
M. Schedecker, Muttersholz (Bas-Rhin).....	50	»
Mme Cornud-Zeschier, Vallon (Ardèche).....	300	»
Mme Bertrand Domec, Paris.....	50	»
Mlle Gibert, institutrice, à Claye-Souilly (S.-et-M.).....	50	»
Mme Lagneau Bio, Salado (Oran).....	100	»
Mme Louise Pouiles, à Pamiers (Ariège).....	10	»
M. et Mme E. Arrault, à Rochecorbon.....	25	»
Mme la Comtesse de Montjoué.....	25	»
Mme de Silva, Paris.....	5	»
Les élèves de l'Ecole communale de Villeneuve-la-Garenne.....	50	»

